

Secrétariat Général :
Faculté des Sciences, Avenue Le Gorgeu
29283 BREST CEDEX
C. C. P. : 1361-60 Rennes

CARRIÈRE DE "PRAT-AR-HASTEL"
En TREGUENNEC

PROJET DE REPRISE D'EXPLOITATION ET
D'EXTENSION

I LES MENACES POUR LE MILIEU NATUREL

1°) La zone de Prat-ar-Hastel correspond à un point charnière des paluds du sud de la baie d'Audierne qui constituent en elles-mêmes un milieu naturel d'une extraordinaire richesse (Penn Ar Bed n° 59, Contrat du 30 avril 1970 du Ministère des Affaires Culturelles) que l'on trouve à l'intérieur du périmètre sensible départemental.

En effet, à Prat-ar-Hastel la falaise morte, très atténuée, tend à se rapprocher du trait de côte, alors qu'elle s'en éloigne au Nord, vers Trunval, et au sud, à proximité de Saint-Vio. Malgré tout, les sables s'avancent assez profondément vers l'intérieur (simple pellicule au-dessus de la carrière).

2°) A ce niveau les paysages sont déjà relativement altérés, d'une part à cause de diverses constructions allemandes, d'autre part parce que les installations dépendant de la carrière de leptynite ne sont pas des plus esthétiques : c'est le cas du concasseur en particulier. On doit d'ailleurs signaler que le fond de la carrière, actuellement envahi par les eaux douces, sert de dépotoir (vieilles carcasses d'automobiles).

3°) Le secteur marécageux situé au sud de la carrière présente un intérêt ornithologique de premier plan. Or l'exploitation se ferait par abattage en grande masse à l'aide d'explosifs, ce qui risque de perturber sérieusement le comportement de l'avifaune.

4°) Ces activités, prévues sur une vingtaine d'années, ne peuvent que gêner une éventuelle fréquentation touristique de la plage, par ailleurs très exposée aux houles du large. Il reste, bien-sûr, l'accès par la route D 156.

Secrétariat Général :
Faculté des Sciences, Avenue Le Gorgeu
29283 BREST CEDEX
C. C. P. : 1361-60 Rennes

5°) L'extension de la carrière ne peut se faire qu'avec l'accord des responsables des Antiquités Préhistoriques de Bretagne, Monsieur Le Professeur GIOT a, à maintes reprises, manifesté son opposition à tout développement de la carrière (tumulus).

6°) Il n'y a pas, comme à Tronoan, de danger immédiat en ce qui concerne l'envahissement par les eaux de mer. Mais, il est signalé un cavaeu de dix mètres (?) au-dessous du niveau de la mer ! Conséquence : la carrière située à 400 m du trait de côte, pourrait être menacée, d'autant plus que, à l'entrée, le point coté est à 4 m au dessus du O. N. G. F. (carte 1: 25 000e de l'I. G. N.), ce qui correspond à 1,25 m au-dessus des plus hautes mers. On connaît l'effet des tempêtes sur ce littoral fragile. En février 1966, la tempête a détruit la levée de galets et, à cet endroit, les bases paluds ont été envahies par la mer (mais le cordon s'est reconstitué à l'inverse de ce qui s'est passé plus au Nord).

Conclusion : Le site était déjà légèrement modifié, il convient de ne pas accélérer sa détérioration. Prat-Ar-Hastel est un étranglement dans le milieu naturel des basses paluds ; cet étranglement ne doit pas devenir une rupture définitive entre deux secteurs complémentaires. La baie d'Audierne est un tout et la reprise d'exploitation risquerait d'interrompre cette continuité, sans préjuger des implications concernant les sites préhistoriques.

Secrétariat Général :
Faculté des Sciences, Avenue Le Gorgeu
29283 BREST CEDEX.
C. C. P. : 1361-60 Rennes

II LES POINTS FAIBLES DU DOSSIER

1°) Le carreau se situerait à 10 m au-dessous du niveau de la mer (annexe C), ce qui peut sembler surprenant compte tenu de la carte I. G. N. au 1: 25000 e. D'après les courbes de niveau, il doit se trouver vers 0 m, ou, peut-être, un peu au-dessous.

2°) Le front de carrière ne serait discernable d'aucun point de l'environnement (Annexe C) : c'est déjà contestable, d'autant plus que les installations annexes ne sont absolument pas dissimulées. Avec l'extension de la carrière sur 50 000 m², il est absolument évident que ce front sera visible de presque tous les points hauts ou bas de la région. Jusqu'à présent l'exploitation n'a été réalisée que le long du grand axe d'une sorte de dôme allongé correspondant à l'affleurement de leptynite (qui n'est pas à proprement parler un "filon"). Toute extension vers l'est, ou latéralement, risque d'entraîner l'opposition de front de taille.

3°) Au fur et à mesure de la progression des prélèvements, la carrière risque d'être relativement de plus en plus profonde. Annexe E : 12 m de profondeur en 1962 ; demande d'autorisation : 15 à 18 m en 1969...

4°) Des projets d'aménagement ultérieurs -après cessation de l'activité- sont proposés. C'est ainsi qu'il est question de créer un bassin d'eau douce -il existe déjà- qui pourrait être utilisé "comme réserve naturelle"... On ne voit pas très bien comment... On avance par ailleurs la prospective de la création d'une "piscine"... Et le renouvellement de l'eau ? Inutile de préciser que ces hypothèses de travail n'ont guère été mûries.

5°) En partant de la "piscine", on envisage déjà la création d'un complexe touristique revalorisant toutes les paluds du sud de la baie d'Audierne. On oublie d'insister, à nouveau, sur le fait que l'activité doit se poursuivre pendant une vingtaine d'années... La revalorisation des paluds ne pourra donc pas se faire avant 1995...

Secrétariat Général :

Faculté des Sciences, Avenue Le Gorgeu
29283 BREST CEDEX
C. C. P. : 1361-60 Rennes

III QUESTIONS EVENTUELLES

- Quelle était l'utilisation antérieurs Matériaux ? Empierrement.
- Pourquoi a-t-on abandonné cette exploitation ?
- Quel serait le tonnage prélevé s'il y avait une nouvelle ouverture ?
(Comparaison avec tonnages 1968 et 1969)
- Qu'attend-on par utilisation de la pierre à des fins céramiques et verrières ?
- Quel est l'impact sur la population locale ? Personnel en particulier-
- Question essentielle : Pourquoi le "Télégramme du 29-10-70 annonçait-il, dans un entrefilet d'une douzaine de lignes, la reprise de l'exploitation ? Pourquoi avoir autant tardé pour cette demande ?
- Quelle serait l'ampleur des travaux de pompage ?

— SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE —
ET LA PROTECTION DE LA NATURE
— EN BRETAGNE —

Secrétariat Général :
Faculté des Sciences, Avenue Le Gorgeu
29 N BREST
C. C. P. : 1361-60 Rennes

Jean-Claude Bodéré

Brest, le 18 Janvier 1973

Cher Monsieur,

Vous trouverez ci-joint un petit rapport concernant le site préhistorique de Prat-au-Hastel en Tréguennec qui apparaît comme particulièrement menacé par une nouvelle extension de la carrière. Je pense qu'il s'agit d'un argument clé et c'est la raison pour laquelle je me suis permis de demander un rapport à un spécialiste de Préhistoire du Sud-Finistère. Mais pour être l'Antiquité Préhistorique sont-elles directement représentées lors de la prochaine réunion de la Commission chargée de prendre une décision sur l'extension de la carrière? Si oui, il me sera peut-être plus nécessaire de faire état de la présente note qui ne ferait alors que recenser l'argumentation des représentants de l'Antiquité Préhistorique.

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur,
l'expression de mes sentiments les meilleurs.

J. Bodéré

LE SITE PREHISTORIQUE DE PRAT-AR-HASTEL DE TREGUENNEC

a été occupé successivement durant les différentes périodes préhistoriques et à l'époque romaine. Mais ce sont les monuments et les constructions néolithiques qui lui donnent toute sa valeur. En effet, villages, ateliers de taille appartenant à cette époque sont assez peu nombreux dans le Finistère. PRAT-AR-HASTEL est aussi caractérisé par la présence de coffres en pierre de petites dimensions, recouverts d'une pierre plate.

1°) Vers 1878 on y découvrait (parcelle 223) des restes d'habitations : 7 maisons ont été explorées.

Elles étaient constituées d'une muraille en pierres sèches, haute d'un mètre, formant rectangle. Au-dessus, la cabane devait être recouverte de branchages sur lesquels était appliqué un enduit de terre glaise.

Dimensions intérieures : 2 m de long et 1,30m de large. A l'intérieur furent découverts des foyers, des charbons, des os éclatés, des coquillages. Au milieu d'un foyer, une mâchoire inférieure humaine. De plus, des fragments de poterie grossière des vases, des écuelles, de nombreux silex - soit simples éclats, soit pointes de flèche - et des haches polies.

Tous ces objets ont été déposés autrefois au musée de DUCHATELLIER à Kernuz et aujourd'hui ils se trouvent au Musée de ST GERMAIN EN LAYE.

Le mamelon sur lequel ont été découvertes ces cabanes a été exploité comme carrière. On ne peut donc aujourd'hui (à ma connaissance) retrouver les structures anciennes.

2°) A quelques mètres de l'extrémité E de la carrière actuelle fut découvert un tumulus duquel ont été autrefois extraites des pierres. Ce tumulus recouvrait un dolmen à galerie aujourd'hui ruiné.

Le long de la base on a mis à jour 8 coffres en pierres (de la leptynite, semble-t'il, d'après les photographies), formés de 4 pierres verticales recouvertes d'une dalle brute et mesurant intérieurement 50 ou 60 cm de large, sur 80 à 90 cm de long et 50 cm de profondeur.

Ces coffres renfermaient tous des ossements sans aucun autre objet: ossements pêle-mêle au fond et crâne posé dessus.

...

Deux d'entre eux contenaient chacun 2 crânes.

Les coffres n'étaient enfouis qu'à 60 cm au-dessous de la surface du sol. On y a trouvé également - dans le tumulus- une quantité considérable d'éclats de silex, des haches en pierre polie et des percuteurs

Aujourd'hui ces coffres se trouvent dans la parcelle 214, recouverts à nouveau de terre et sont menacés par l'extension vers l'Est de la carrière.

Classés Monuments Historiques ils ne sont pas visibles et le site traduit mal leur importance archéologique. Néanmoins, cette nécropole néolithique est d'un grand intérêt.

P. BERROU